

L'IMPORTANCE DES SCEAUX EN CHINE



Le 27 avril 2020, Monsieur LI Guoqing, cofondateur de la plate-forme chinoise de commerce électronique de Dangdang (la première entreprise en ligne B to C chinoise cotée aux Etats-Unis), est entré par effraction dans les bureaux de la société et s'est emparé des 41 sceaux de cette dernière, afin de reprendre le contrôle de l'entreprise au détriment de l'actionnaire majoritaire de Dangdang, qui n'est autre que sa femme, avec qui il a des relations conflictuelles. Selon les données obtenues sur la plate-forme de recherche en ligne Tianyancha, la femme de Monsieur LI détient 64.2% des participations de Dangdang, alors que Monsieur LI ne détient que 27.51%.

Pourquoi donc Monsieur Li s'est-il enfui en emportant tous les sceaux de l'entreprise ? Quels rôles importants ces petits cachets rouges jouent-ils dans le monde des affaires en Chine ?

■ TYPES DE SCEAUX

Les trois sceaux indispensables utilisés par toutes les entreprises chinoises sont les suivants :

- Le sceau officiel de l'entreprise (公章),
- Le sceau de son représentant légal (法人名章).
- Le sceau financier (财务章).

Le sceau officiel de l'entreprise sur lequel est gravée la raison sociale complète de l'entreprise constitue la « signature de l'entreprise ». Il s'agit du sceau le plus important car il peut être utilisé pour autoriser presque que toutes les actions engagées par l'entreprise.

Le sceau de son représentant légal est le sceau personnel du mandataire légal de l'entreprise, qui permet au représentant légal de signer des documents juridiques et d'autoriser des transactions, même s'il n'est pas physiquement présent.

Le sceau financier est utilisé pour les activités financières de l'entreprise, comme ouvrir un compte en banque, effectuer des paiements et pour tous les échanges avec la banque.

En dehors de ces trois sceaux indispensables, d'autres sceaux sont utilisés pour des usages spécifiques, tels que un sceau pour les contrats, un sceau pour les factures, et éventuellement, un sceau pour les douanes, pour le département des ressources humaines, etc...

■ LE RÔLE DES SCEAUX DANS LES ENTREPRISES EN CHINE

Comme vous le savez sans doute, le système juridique chinois est très différent de ceux de l'Occident. Contrairement aux pratiques des pays occidentaux où les personnes ont l'habitude de se fier à la signature manuscrite d'un signataire autorisé par l'entreprise, en Chine c'est l'apposition du sceau de l'entreprise qui fait foi. Le sceau officiel d'une entreprise constitue une preuve beaucoup plus convaincante que la signature manuscrite de son responsable.

Suite à sa création, chaque société en Chine doit obtenir et faire enregistrer ses sceaux auprès du bureau local de la sécurité publique. Le sceau de l'entreprise représente un acte civil de l'entreprise auquel une tierce partie de bonne foi doit pouvoir se fier, en ayant des raisons de croire qu'il a été apposé par cette dernière. Le sceau de l'entreprise représente aussi le consentement de l'entreprise à l'instrument juridique en question et sa confirmation. L'entreprise doit assumer les conséquences juridiques des documents cachetés ainsi, à moins de pouvoir prouver la contrefaçon du sceau ou son utilisation non autorisée, ce qui s'avère difficile si l'accès au sceau n'est pas scrupuleusement géré.

■ LES RISQUES VENANT DE L'UTILISATION ABUSIVE OU DE LA PERTE DES SCEAUX

Quiconque a accès aux sceaux de l'entreprise détient des pouvoirs immenses. Parallèlement, les sceaux sont aussi une grande source de risques, souvent sous-estimés par les entreprises étrangères qui ne connaissent pas le cadre juridique chinois. Les entreprises étrangères sont donc tout particulièrement susceptibles d'être exposées à ces risques.

Nos clients sont régulièrement confrontés à des risques et difficultés diverses découlant d'une utilisation frauduleuse ou sans autorisation des sceaux, ou encore à la perte ou le vol de ces derniers.

Les deux exemples ci-dessous, certes un peu extrêmes, mais totalement véridiques, illustrent de manière concrète les problèmes potentiellement causés par un mauvais contrôle de l'utilisation des sceaux.

- Un de nos clients a constitué une société à capitaux entièrement étrangers en Chine, nommé un directeur général local et placé tous les sceaux en sa possession, sans prévoir aucune règle ou restriction d'utilisation. Plusieurs années plus tard, l'actionnaire étranger a découvert que le directeur général s'était servi du sceau pour fournir des garanties à la société de sa femme. De plus, lors de la résiliation du contrat de travail du directeur général, l'actionnaire s'est aperçu que ce dernier avait utilisé le sceau de l'entreprise pour signer un amendement à son contrat de travail d'origine, dans lequel il avait ajouté unilatéralement un certain nombre de bénéfices supplémentaires ne figurant pas dans le contrat d'origine.
- Un autre client a constitué une société à capitaux mixtes (une Joint Venture) en Chine. L'un des comptables de cette Joint Venture a volé le sceau de l'entreprise ainsi que le sceau financier, et s'en est servi pour faire chanter la Joint Venture et obtenir en contrepartie une généreuse indemnité de fin de contrat.

Une entreprise confrontée à ce type de situation se trouve dans une situation difficile avec de multiples conséquences. L'effet le plus immédiat est la perturbation de ses activités normales, car il est très difficile de fonctionner sans le sceau de l'entreprise et/ou le sceau financier : impossible par exemple, de retirer des fonds de la banque, de conclure un contrat commercial avec un tiers, de signer un contrat de travail, etc....

■ NOS RECOMMANDATIONS

Etant donné que l'utilisation non autorisée ou le vol des sceaux peuvent être extrêmement préjudiciables, il est essentiel de mettre en place un système de gestion des sceaux qui comprend notamment les éléments suivants.

- Personne en charge de la conservation des sceaux

Il convient de désigner au sein de l'entreprise une ou plusieurs personnes en charge de la conservation et du contrôle de l'utilisation de chacun des sceaux. Il doit s'agir de personnes de confiance, capable de prendre les bonnes décisions, et de reporter lorsque nécessaire à l'actionnaire étranger, ou au représentant légal notamment lorsque celui-ci ne réside pas en Chine ou voyage fréquemment.

Nous conseillons en sus de signer avec les personnes en charge de la conservation des sceaux une délégation de pouvoir les autorisant à apposer les sceaux sur certains documents dans des limites spécifiques, et à obtenir dans certains cas identifiés l'autorisation préalable du directeur général, du représentant légal, voire de l'actionnaire.

En cas d'absence de personnes de confiance, une autre option judicieuse fréquemment pratiquée est de confier les sceaux à un cabinet juridique ou comptable externe, qui n'appose alors ces deniers qu'après confirmation de son client.

- Etablissement d'un règlement de conservation et d'utilisation des sceaux



Nous conseillons également de rédiger un règlement d'utilisation des sceaux qui sera communiqué à l'ensemble du personnel de l'entreprise et qui en sus des règles spécifiques devant être suivies par les personnes conservant les sceaux, devra comprendre notamment les dispositions suivantes :

a) Procédure à suivre pour utiliser un sceau

La procédure à suivre et les accords internes à obtenir pour être autorisé à apposer un sceau sur un document devront être spécifiés dans le règlement d'utilisation. Généralement, chaque sceau de l'entreprise ne peut être apposé qu'après qu'une demande ait été faite auprès de la personne responsable de sa conservation, et approuvée par elle conformément aux dispositions du règlement d'utilisation et dans les limites des pouvoirs attribués à cette personne.

La personne en charge de la conservation des sceaux est en droit de refuser d'apposer le sceau si la procédure de demande n'a pas été effectuée correctement, ou si encore l'utilisation prévue est irrégulière voire illégale.

b) Interdiction d'apposer un sceau sur un document vierge

Pour des motifs évidents, nous conseillons d'interdire l'apposition de sceaux sur du papier ou des documents vierges ou non complétés, tout comme l'émission de lettres de recommandation ou de certificats en blanc.

c) Autorisation spécifique pour utiliser le sceau hors de l'entreprise

Dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire d'utiliser le sceau de l'entreprise hors des locaux de cette dernière. Il est donc important de prévoir dans le règlement d'utilisation, la procédure à suivre pour ce type de demande spéciale. Nous recommandons de prévoir la possibilité pour la personne en charge de la conservation des sceaux d'accompagner la personne devant utiliser le sceau hors des locaux de l'entreprise afin de s'assurer que celui-ci est bien utilisé.

d) Registre d'utilisation des sceaux

Il peut aussi s'avérer judicieux d'établir un registre d'utilisation des sceaux dans lequel est consignée de manière précise chaque utilisation.

Enfin, que faire en cas de perte ou de vol d'un sceau ? Un avis doit être publié dès que possible dans un journal officiel reconnu par les autorités. Ensuite, l'entreprise a le droit de demander l'annulation du sceau perdu ou volé, et de faire graver et enregistrer le nouveau sceau auprès du bureau local de la sécurité publique.

Il est aussi possible de déposer une plainte auprès de la police, en apportant la preuve du vol, tout en sachant que la police intervient très rarement dans les litiges commerciaux.

Dans tous les cas, il faut savoir qu'inverser les conséquences de la perte ou de l'utilisation non autorisée d'un sceau est loin d'être chose aisée, et peut parfois nécessiter l'intervention des autorités ou du tribunal. C'est pourquoi, la meilleure solution est de mettre en place les mesures préventives décrites ci-dessus, de façon à ne pas avoir à gérer et corriger une situation complexe, lorsque les choses ont mal tourné.



Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

LIU Yimin
Senior Legal Advisor - Shanghai Office
liuyimin@dsavocats.com

XU Baijun
Legal Advisor - Shanghai Office

SAVOIE Sylvie
HEAD of Beijing office
Savoie@dsavocats.com

Pour vous désinscrire cliquer [ici](#)